

Monsieur Dominique RICHARD
Société MAXIME RICHARD & Fils
46, rue Lacroix
75017 PARIS

Aubergenville, le **17 FEV. 2025**

Recommandé avec AR *1A 217 589 48574*

Nos Réf. : GPSEO/2024/ 43174
Direction générale adjointe aménagement du territoire
Direction de l'aménagement – service foncier et gestion immobilière
Dossier suivi par : Nicolas VERGNE

Objet : Offre d'acquisition de la parcelle cadastrée AK 42 à Orgeval

Pièces jointes : - Extraits du plan cadastral
- Modèle courrier d'acceptation offre GPS&O

Monsieur,

Dans le cadre d'un futur projet d'aménagement des terrains dénommé « Les Terres Fortes », la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise vous sollicite pour acquérir la parcelle cadastrée section AK n°42 sise lieu-dit « Les Terres Fortes » à Orgeval, pour une superficie totale de 531 m² dont vous êtes propriétaire en tant que dirigeant de la société « Maxime Richard et Fils ».

Ainsi, je vous propose d'acquérir votre parcelle au prix de 56.40€ / m² soit un prix de vente prévisionnel de 30 000€. L'ensemble des frais, droits et émoluments afférents à cette opération sera supporté par la Communauté urbaine.

Je vous soumetts donc la présente proposition d'achat dans les conditions énoncées ci-dessus. En cas d'accord de votre part, la Communauté urbaine saisira son notaire afin d'être en mesure de signer rapidement l'acte de vente. Dans ce cas, je vous serais reconnaissant de bien vouloir me faire parvenir par retour de courrier votre accord et de m'adresser les coordonnées de votre notaire, dans un délai d'un mois à compter de la réception du présent courrier.

Dans l'attente, le service foncier se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Président et par délégation,



Suzanne JAUNET
1^{ère} Vice-présidente déléguée
aux espaces publics
et relations aux communes